

Courrier des adhérents



Le mot de la présidente

Pascale OTT-MENOU a été élue présidente ENH

Je voudrais tout d'abord remercier Anne et Christiane pour leur travail au sein de notre association ; avec rigueur et compétence, elles ont permis à ENH de poursuivre ses actions auprès des enfants et de leurs familles.

Je voudrais aussi remercier le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il me renouvelle. Je l'ai dit, ce n'est pas avec gaité que j'accepte de présider ENH ; je mesure le travail que nous n'avons pas réussi à accomplir pour mobiliser suffisamment de familles plus jeunes, ni de nouveaux médecins d'ailleurs.

Je mettrai mon coeur et mon énergie au service de l'association ; mon but est néanmoins de la présider pour la plus courte période possible.

Enfin je remercie par avance ceux et celles qui m'accompagneront et partageront avec moi la poursuite de notre engagement.

La présidente d'ENH 41
Pascale OTT-MENOU

Nouveau bureau

Présidente : Pascale OTT-MENOU

Président d'honneur : Christian FLEURY

Membres d'honneur : Georges HADDAD, Bernard BOURREAU

Vice-Présidents : Anne TIRTOFF, Maurice CHANTEREAU

Secrétaire : Nathalie PROCUREUR

Secrétaire adjointe : Sylvie Grimaud

Trésorière : Nathalie DORSEMAINE

Chargé d'animation : Olivier THENOT

Chargée de communication : Nora MONNEHAY

1

PIQUE-NIQUE

Dimanche 04 juin 2023
à Rhodon.

2

RANDONNÉE

Dimanche 18 juin 2023
à Chailles.

3

CENTER PARCS

Dimanche 08 octobre
2023 à Chaumont-sur-
Tharonne



PERMANENCES

17 rue Victor Hugo
41350 VINEUIL



DATES

- 20/05/2023
- 17/06/2023

CONTACT



asso.enh@gmail.com

07.62.32.47.82

www.enh41.fr

Convention avec Tout Chailles Court

Le TCC mettra à disposition d' ENH l'un de ses adhérents formé à la manipulation de la joëlette pour la conduite d'un adhérent ENH majeur, ou mineur accompagné de l'un de ses parents ou tuteur, avec son consentement. Le TCC prendra en charge la personne conduite à compter du point de départ de la randonnée jusqu'au point d'arrivée de la randonnée. Les prochaines dates de randonnée sont le 30/04/2023 et le 18/06/2023 à Chailles.



Pique-Nique, le 04 juin 2023

Le Pique-Nique aura lieu le dimanche 04 juin 2023 à Rhodon, à côté de l'église (15 minutes de Blois). Comme chaque année, il y aura de nombreuses activités : un spectacle, des jeux en bois prêtés par l'association Rubinstein-Taybi, des structures gonflables...ENH offre l'apéritif. Les participant.e.s apportent leurs boissons pour le repas. Le repas est offert par les Kiwanis. Venez nombreux !

Randonnée, le 18 juin 2023

La randonnée se déroulera à Chailles sur le parcours balisé de la randonnée «Marchons Ensemble» organisée par l'association Evasion Rando Chailloise. L'association Tout Chailles Court sera présente avec sa joëlette et un équipage formé. Ils proposeront plusieurs rotations sur le circuit adapté de 2.5 km à des enfants/ados handicapés qui ne pourraient pas marcher. Ces personnes doivent être accompagnées d'un parent ou d'un adulte responsable.

Center Parcs, le 08 octobre 2023

ENH vous offre une journée à Center Parcs Les Hauts de Bruyères (41600 Chaumont-sur-Tharonne). Le tarif est de 15 euros par adulte, 10 euros par enfant de moins de 11 ans, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et les personnes en situation de handicap. Le tarif comprend l'entrée pour une journée ainsi que les repas hors boissons pour les adultes. Les enfants bénéficient d'une boisson comprise avec leur repas.

ZOOM

Les personnes atteintes d'une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives peuvent bénéficier du financement d'une auxiliaire de vie pour accomplir des actes de la vie quotidienne depuis le 1er janvier 2023. L'aide humaine pourra être attribuée si la personne en situation de handicap éprouve des difficultés pour : gérer son stress face à l'imprévu ; gérer ses interactions sociales ; planifier, organiser, entamer, exécuter et gérer le temps d'activités habituelles ou inhabituelles ; effectuer des « tâches multiples » de la vie quotidienne, comme préparer un repas ou se rendre à un rendez-vous médical.

Décret n° 2022-570 du 19 avril 2022 relatif à la prestation de compensation.



PCH

Prestation de compensation du handicap